

# FICHE ALERTE

Année  
2024-2025

Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

Cette fiche a pour rôle d'alerter les professionnels de l'établissement scolaire sur une situation supposée (observations ou témoignages) de harcèlement en milieu scolaire. Le harcèlement est défini par l'article 222-33-2-2 du code pénal.

- Description des faits observés (par une personne ou un groupe de personnes) ou des faits rapportés (par un ou plusieurs témoignages)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Nom de l'élève qui serait victime

.....

- Nom du ou des élèves qui seraient mis en cause

.....

- Lieu(x) où se sont déroulés les faits

.....  
.....  
.....

- Dates et fréquence des évènements décrits

.....  
.....

Date de remise aux CPE :

.....

Date de rédaction : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Signature

**Document à rapporter aux CPE**